



L'ABBAYE DE MONTMAJOUR

LES MOINES DE MONTMAJOUR



+ DOSSIER
THEMATIQUE


MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

CENTRE DES 
MONUMENTS NATIONAUX 

UNE ABBAYE EST UN LIEU HABITE PAR DES HOMMES OU DES FEMMES QUI ONT FAIT LE CHOIX DE VIVRE A L'ECART DU MONDE EN QUETE DE DIEU.

Ils sont dirigés par un abbé qui est maître spirituel et responsable de l'enseignement doctrinal de sa communauté. Ce dernier doit toujours se rappeler la responsabilité que lui confère son titre : « c'est pourquoi l'abbé ne doit rien enseigner, rien établir, rien ordonner en dehors des commandements du Seigneur » (règle de Saint Benoît).

Les moines de l'abbaye de Montmajour étaient des moines bénédictins, ils suivaient la règle de Saint Benoît de Nursie (480 - 547).



01. le cloître de Montmajour, Geoffroy Mathieu / CMN

L'ORDRE DES BENELECTINS

QUI EST BENOÎT DE NURSIE ?

Appelé le « Père des moines d'Occident » il naît en 480 à Nursie et meurt en 547 au Mont Cassin. Elevé dans une famille noble, c'est un fervent admirateur des grands auteurs latins. Il acquiert très rapidement le goût de l'étude, de la curiosité et reçoit alors une éducation religieuse. Vers 500, il prend les ordres et décide de se retirer loin du monde dans le désert de Subiaco au sud de Rome. Il s'installe par la suite dans une grotte et mène une vie d'ermite faite de prière.

Sa réputation de sainteté grandit et certains religieux des environs qui le veulent pour guide viennent s'installer avec lui dans les montagnes. Il fait construire pour ses disciples douze monastères dirigés chacun par un abbé et il crée en même temps un noviciat où sont éduqués les jeunes gens.

En 529, il s'installe sur les hauteurs du Mont Cassin, convertit un temple romain en église et organise la vie des moines. La règle bénédictine est définitivement établie vers 540. Il meurt en 547 au cours d'un office religieux.

LA REGLE DE SAINT-BENOÎT

L'ordre des bénédictins est fondé en 540 et suit la règle de saint Benoît qui constitue « *un monument de vastes proportions, à l'architecture solide* ».

La règle suit 73 chapitres et son principe de base est de faire de la communauté une famille chrétienne. Elle organise la vie des moines entre plusieurs temps : la prière, la méditation, le travail intellectuel ou manuel et fixe les occupations des moines pour plusieurs heures de la journée. Tout ceci doit se faire dans l'esprit de pauvreté, charité et humilité.

La règle de saint Benoît place un abbé à la tête de chaque monastère. Celui-ci est élu par la communauté de moines. Ses frères (les moines) lui doivent obéissance.

D'après saint Benoît « *Le monastère doit, autant que possible, être disposé de telle sorte que l'on y trouve tout le nécessaire : de l'eau, un moulin, un jardin et des ateliers pour qu'on puisse pratiquer les divers métiers à l'intérieur de la clôture. De telle sorte que les moines n'aient pas besoin de se disperser au-dehors, ce qui n'est pas du tout avantageux pour leurs âmes* ».



o.2 Estampe représentant St Benoît, Gallica / BNF

} L'accès à l'intérieur de la grosse tour n'est possible qu'en visite commentée

* Corps de logis
Partie de la demeure contenant les appartements.

* Pavillons
Bâtiment ou corps de bâtiment de plan sensiblement carré.

Au sein de la communauté, chaque moine tient un rôle.

→ L'abbé de Montmajour

Comme le définit la règle de saint Benoît, l'abbé de Montmajour est élu à vie par la communauté religieuse et il est à la tête de l'abbaye. Il est considéré comme le véritable père de l'abbaye. Certaines exceptions à la règle ont eu lieu dès le XIV^{ème} siècle : les abbés étaient nommés par le Pape ou les comtes de Provence et venaient d'une autre communauté.

Diverses charges incombent à l'abbé. Son rôle est de faire respecter la règle au sein du monastère, de corriger les moines quand c'est nécessaire, et il doit visiter chaque année les prieurés (un prieuré est une dépendance de l'abbaye dans laquelle vit une petite communauté de moines). Il a un rôle de représentation du monastère et prête hommage aux comtes de Provence. Pour l'aider dans ses fonctions, les moines occupent différentes charges au sein de la communauté.

→ Le prieur claustral

Il seconde et remplace l'abbé quand ce dernier est absent. Il doit être capable d'instruire ses subordonnés dans le bien tout en les reprenant si le besoin s'en fait ressentir.

→ L'aumônier

Il est chargé de l'hospitalisation des pauvres. Pour cela il doit s'occuper de l'entretien de l'édifice réservé à cet usage. Il est aussi en charge de faire creuser les fosses destinées à enterrer les moines et les pauvres morts à l'abbaye, et d'inscrire sur un tableau le nom des moines et leurs dates de décès.

→ Le correzier

Cet office créé en 1270 en fait le responsable de la nourriture des religieux. Il doit fournir le nécessaire à la cuisine, nourrir les hôtes. Il est en charge de la décoration de l'église Sainte-Croix les jours de fêtes, ainsi que de l'entretien de la chaussée, du pont et du bateau qui permet d'accéder à Arles quand les eaux sont très fortes.

→ L'infirmier

Quand l'un des frères est malade il doit tenir une lampe dans l'infirmerie. Il doit également fournir pour chacune des chambres des serviettes et essuie-mains qui sont changés tous les vendredis. Il se doit d'avoir un assistant qui ne s'absente jamais du monastère.

→ L'ouvrier

Il est en charge de l'entretien général de l'ensemble des bâtiments de l'abbaye. En été, il doit porter les bancs de l'assemblée dans le cloître où l'on tient l'assemblée.

→ Le préchantre

Il est chargé de faire apprendre les psaumes aux moines et aux enfants. Il doit leur enseigner comment entonner dans le chœur et corriger les livres destinés à l'office avant de les placer dans l'église.

→ Le sacristain

Il est en charge de l'entretien de l'église. Il doit tenir les deux lampes ardentes devant le saint sacrement. Il fournit le cierge pascal et les cierges des moines lors de la Chandeleur. Il est en charge de l'entretien des ornements sacerdotaux et des vitraux, de laver et faire blanchir le linge de l'église.

→ Le camérier

Office créé en 1205, le moine qui occupait ce rôle devait fournir les vêtements aux quarante moines de l'abbaye. Des vêtements différents sont distribués en fonction des saisons. Les moines bénédictins portaient une tenue complètement noire.

A partir du XIV^{ème} siècle l'abbé de Montmajour est nommé par le pape puis par le roi de France. L'abbé ainsi nommé ne vient pas de la communauté et ne réside pas à l'abbaye. Il se préoccupe seulement de percevoir son bénéfice et abandonne la vie monastique. Cette mise en commende (attribution des revenus de l'abbaye à un clerc ou laïc qui n'est pas obligé de suivre la charte de l'abbaye) annonce le déclin de l'abbaye, un déclin qui explique la volonté de réforme et qui amènera la congrégation mauriste à s'installer à Montmajour.



LA JOURNEE D'UN MOINE

La journée des moines est organisée autour des temps de prière et de travail. La journée commence à Minuit et se termine à 19h. Dans le tableau ci-dessous vous trouverez l'organisation d'une journée type en fonction des différents horaires.

La journée commence à minuit par l'office du matin. Puis à 2h les Laudes, à 5h l'office de Prime qui est suivi par la lecture de la règle de saint Benoît dans la salle capitulaire. Entre 6h et 11h le travail est interrompu à 8h par l'office de Tierce. A 10h avant le repas le Sexte. A 14h avant de reprendre le travail les Nones. De 15h à 17h travail suivi des Vêpres jusqu'au dîner léger entre 17h30 et 18h30. Pour terminer la journée les Complies ont lieu dans le cloître. Après le dernier office les moines montent au dortoir et se couchent habillés sur leur paillasse sous une couverture de laine.

Les repas se prennent au réfectoire et en silence pour pouvoir écouter la lecture de la Bible. Les repas sont simples, légers et sans viande. Les moines alternent entre bouillon de légumes, bouillies de céréales, et poisson.

| 1h | 2h | 3h | 4h | 5h | 6h | 7h | 8h | 9h | 10h | 11h | 12h | 13h | 14h | 15h | 16h | 17h | 18h | 19h | 20h | 21h | 22h | 23h | 24h |
|---------|-------|---------|---------|-------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|-------|-------|-------|---------|---------|---------|-------|-------|---------|---------|---------|---------|---------|
| offices | repos | offices | offices | repos | offices | travail | travail | offices | travail | offices | repas | repos | repos | offices | travail | travail | repas | repas | travail | travail | travail | travail | travail |

 offices  repos  repas  travail



LA CONGREGATION MAURISTE

LA CONGREGATION ET LA REFORME

En 1639 est introduit à l'abbaye de Montmajour la réforme de la congrégation de Saint-Maur suite au relâchement et aux désordres présents à l'abbaye.

La congrégation de Saint-Maur est fondée en 1618 par le père Dom Grégoire Tarisse et suit la règle de saint Maur, un disciple de Saint-Benoît de Nursie. Elle est approuvée par le pape Grégoire XV en 1621. Elle a pour objectif le retour au respect de la règle de saint Benoît dans toute sa rigueur. Commandée par l'évêque et/ou l'abbé, la réforme est radicale. Un concordat est signé entre les mauristes et l'abbé et, suite à cette signature, une dizaine de mauristes sont alors en possession du monastère. Les « anciens » moines cèdent leur place.

A Montmajour, ce changement n'est pas le bienvenu et, avant de partir, les « anciens » (les moines présents avant la réforme) vidant et saccagent les lieux. Malgré l'hostilité des abbés et des Arlésiens, les Mauristes réussissent une restauration matérielle et spirituelle de l'abbaye de Montmajour.

Pour les Mauristes, le renouveau spirituel et l'activité intellectuelle doivent s'accompagner d'une rénovation architecturale. On parle alors du palais des moines.



04. Les ruines du monastère Saint-Maur / CMN

LA VIE MONASTIQUE

Les mauristes retrouvent sur de nombreux points la pure vie monastique ; authentique comme le prodiguait saint Benoît.

Les séjours et sorties hors de l'abbaye sont très règlementés, le cloisonnement des moines étant un élément clé de la règle. Le silence devient un élément moteur de la vie des moines, adoucie par 2 récréations quotidiennes. Chaque moine possède désormais une cellule afin de préserver une plus grande solitude : une chambre modeste qui est dotée d'un lit avec une paille, un chevet, des couvertures, un oratoire, un bénitier. L'ensemble de la vie monastique est marqué de sobriété. La journée est organisée autour des offices, du travail manuel et intellectuel.

Les offices qui permettent comme au Moyen Age d'organiser la journée, restent les mêmes. Le travail manuel est différent, il consiste ici en l'entretien de l'abbaye, des jardins. Il est considéré comme un moyen de faire pénitence en plus des tâches quotidiennes comme la préparation des repas. Le travail intellectuel est essentiel pour les mauristes : les moines se doivent de travailler la philosophie, la théologie, l'histoire et la Bible.

Les nouveaux bâtiments et les jardins doivent répondre aux besoins de la vie quotidienne. Chaque espace de l'abbaye répond à un moment bien précis de la journée : le dortoir pour le repos ; la bibliothèque pour le travail intellectuel ; les jardins, la boulangerie, la cuisine pour le travail manuel ; et pour la vie liturgique ils continuent d'utiliser l'abbatiale médiévale.



& OUVRAGES

Marc Déceneux,
Les abbayes médiévales en France,
Éditions Ouest France, 2015

Anne Baud
Les abbayes bénédictines
Editions Jean-Paul Gisserot, 2009

Aldo Bastier
Abbaye saint-Pierre de Montmajour, histoire et Patrimoine
Editions les amis du Vieil Arles, 1999

Rédaction : service d'action éducative
de l'abbaye de Montmajour
Centre des monuments nationaux
Création graphique : studio lebleu